
Renvoi au comité des finances de l'adresse de l'agent national du district de Toulouse, qui présente les résultats de l'emprunt forcé, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des finances de l'adresse de l'agent national du district de Toulouse, qui présente les résultats de l'emprunt forcé, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 539-540;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20826_t1_0539_0000_11

Fichier pdf généré le 23/01/2023

[Le trib. du distr., à la Conv.; Indre-Libre, 4 germ. II] (1).

« Législateurs,

Encore une conspiration découverte et déjouée. Jusqu'à quand les scélérats se joueront-ils donc de la liberté publique. Jusqu'à quand ourdiront-ils leurs infernales machinations pour la détruire? forcés de reconnaître que vous êtes le salut de la République par votre vigilance et votre énergie faut-il s'étonner s'ils cherchent à vous dissoudre et à vous anéantir, pour faire réussir leurs abominables projets? mais soyez toujours fermes à votre poste; punissez les conspirateurs; éteignez tout autre parti que celui des mœurs et de la vertu, de l'amour de la Patrie, de la Liberté et de l'Égalité; poussez la guerre avec vigueur; nous vous reconnaitrons toujours pour le centre inébranlable du salut public, et la République sera bientôt respectée de tous les despotes et triomphante à jamais.

BOERY, TURQUET, GUYMON-LATOUCHE, PASCAUD, BOURDILLON (greffier), PELLEAU (comm^e nat.).

[Le bureau de conciliation, à la Conv.; Indre-libre, 5 germ. II] (2).

« Citoyens représentants,

Une des autorités constituées du district d'Indre-Libre, vous adresse icy l'hommage de la reconnaissance que vous doivent tous les bons citoyens, pour la surveillance et le courage avec lesquels vous avez déjoué les nouveaux complots que les ennemis du peuple ne cessent d'ourdir contre la liberté.

Représentans du peuple, nous n'avions pas besoin de ce nouveau bienfait pour nous attacher à vous; jamais nous n'avons reconnu et nous ne connaissons jamais d'autre point de ralliement que la convention nationale; c'est à vous que nous avons confié le soin d'assurer le bonheur de la République, et nous vous conjurons de rester à votre poste, jusqu'à ce que vos travaux soient consolidés. »

RENON, L. FLEURY, MEBLIER, LEGRAND, GUÉRINEAU,

PRÉVOST [et un nom illisible].

[Le C. révol. à la Conv.; Indre-Libre, 5 germ. II] (3).

« Législateurs,

Nous avons vu avec horreur l'affreuse conspiration ourdie contre la représentation nationale et la liberté. Eh! qu'elle est l'âme sensible, quel est l'ami de l'humanité qui n'a pas frémi au récit du complot le plus atrocement conduit; qu'ils sont lâches nos féroces ennemis! ils rennoient, ces antropophages, le masque du patriotisme pour mieux plonger le poignard dans le sein de leurs frères! les insensés! ils vouloient nous redonner des fers, ils vouloient assassiner la sainte Montagne. Eh! s'ils avoient eu le moindre sens commun, ne devoient-ils pas sentir qu'une masse de républicains vous eût fait un rempart de leurs corps.

Les traîtres sont démasqués! mille grâces,

(1) C 297, pl. 1013, p. 11.

(2) C 297, pl. 1013, p. 15.

(3) C 297, pl. 1013, p. 13.

Législateurs, mille grâces vous soient rendues, votre énergie, votre active surveillance ont encore une fois sauvé la chose publique. Que vos comités de salut public et de sûreté générale continuent à déployer les mesures révolutionnaires qui ont détourné l'orage prêt à renverser l'édifice de notre bonheur. Prompte justice des conspirateurs, que le souffle impur de ces vils soudoyés de l'étranger ne souille pas plus longtemps le sol de la liberté.

Fondateurs et soutiens de la République, nous applaudissons tous aux sages mesures que vous avez prises pour déjouer les perfides manœuvres de ces monstres à figure humaine, recevez l'expression de notre vive satisfaction, nous vouons à l'exécration du genre humain les royalistes, les anarchistes, tous les conspirateurs. Recevez le serment que nous vous faisons de rester fermes à notre poste, de déjouer tous les complots des malveillants, et de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour vous deffendre. Vive la Convention, Vivent les Comités de salut public et de sûreté générale, Vive la Montagne! »

BASSET, AUDEBERT (présid.), PATUREAU, GINGRÉAU, PEYROT (secrét.), VIOLETTE, DUFOUR, CROCHET, DEVAUX, JABLIN, B. GAUTHIER, THÉAINE.

5

Le vérificateur général des assignats informe la Convention du brûlement de 16,000,000 liv. d'assignats, savoir : 2,467,800 liv., provenant de la vente des domaines nationaux et recettes extraordinaires, et 13,532,200 liv., provenant des échanges; lesquels joints au 1,949,353,817 liv. déjà brûlés, forment un total de 1,965,353,317 livres.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des finances (1).

6

L'agent national près le district de La Châtre, département de l'Indre, fait passer l'état des biens d'émigrés vendus pendant la troisième décade de ventôse. Il en résulte que des biens estimés à 6,225 liv. ont été vendus 20885 liv.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines nationaux (2).

7

L'agent national près le district de Toulouse annonce, que le rôle de la commune de Toulouse, pour l'emprunt forcé d'un milliard, a été vérifié et rendu exécutoire; que le recouvrement va s'en opérer avec la plus grande activité. Il offre un produit de 1,120,880 liv. 13 s. 8 d.

(1) P.V., XXXIV, 236. *Audit. nat.*, n° 553; *Ann. patr.*, n°s 452 et 453; *M.U.*, XXXVIII, 154; *Bⁿ*, 9 germ.; *Rép.*, n° 100, p. 400.

(2) P.V., XXXIV, 236. *C. Eg.*, n° 589; *Bⁿ*, 10 germ.; *Mon.*, XX, 88; *M.U.*, XXXVIII, 154; *Débats*, n° 560, p. 238.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des finances (1).

8

Les administrateurs du district de Tours continuent, avec le plus grand succès, la vente des biens des émigrés; neuf lots de ceux de l'émigrée veuve Riquetti Mirabeau le jeune, estimés 37,710 liv., ont été vendus 126,725 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (2).

[Tours, 5 germ. II] (3).

« Représentants du peuple,

Le district de Tours ne se dément pas. Plusieurs fois, il vous a instruit de ses succès dans la vente des biens des émigrés. Aujourd'hui, il vous annonce que neuf lots de biens de l'émigrée veuve Riquetti Mirabeau le jeune, estimés 37 710 l. ont été adjugés 126 725 l.; qu'il y a conséquemment un excédent de 89,015 l.

Nous ne vous traçons point ce fait sans éprouver une vive satisfaction. Salut, vénération et attachement vrai. »

Magloire LAMERCIER (*présid.*).

9

Le représentant du peuple près l'armée du Rhin, pour l'embrigadement, annonce qu'il a passé en revue tous les corps qui composent l'avant-garde de cette armée; il y a vu l'esprit républicain monté au plus haut période; la plus étroite intimité régnait entre le général, le soldat et l'officier. Tous se distinguent par des actes de générosité. On les voit, dit-il, allier le courage et l'humanité, secourir les pauvres et malheureux paysans de cette contrée, en partageant avec eux leurs vivres, en applaudissant cependant aux ordres rigoureux et nécessaires donnés par la Convention nationale pour l'évacuation du Palatinat.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (4).

[Schifferstadt, 2 germ. II] (5).

« Citoyen président,

Je viens de passer en revue tous les corps qui composent l'avant-garde de l'armée du Rhin, commandée par le général de division Desaix. Je me suis attaché à en connaître l'esprit, et c'est avec une vraie satisfaction que je rends compte à la convention nationale de l'union

(1) P.V., XXXIV, 236. Bⁱⁿ, 10 germ.; *Débats*, n° 558, p. 177.

(2) P.V., XXXIV, 237. *Mon.*, XX, 88; Bⁱⁿ, 10 germ.; *Débats*, n° 561, p. 238; *J. Sablier*, n° 1226.

(3) C 298, pl. 1036, p. 13.

(4) P.V., XXXIV, 237. *Audit. nat.*, n° 553; *Ann. patr.*, n° 453; *C. Eg.*, n° 589; Bⁱⁿ, 9 germ.; *F.S.P.*, n° 270; *J. Sablier*, n° 1226; *Mon.*, XX, 83; *M.U.*, XXXVIII, 156; *Débats*, n° 556, p. 141; *J. univ.*, n° 1588; *J. Mont.*, n° 137; *Rép.*, n° 100, p. 400.

(5) Bⁱⁿ, 9 germ. Reproduit dans AULARD, *Recueil des Actes...*, XII, 119.

fraternelle qui y règne. On remarque partout que l'esprit républicain y est monté au plus haut période; le soldat, l'officier et le général, confondus ensemble dans les plus courts intervalles de repos se rassemblent, et vivent dans la plus étroite intimité.

La confiance la plus grande et la plus réciproque unit le soldat et l'officier aux généraux, et nous présage des succès. Les uns et les autres brûlent d'envie d'attaquer l'ennemi et d'anéantir les vils satellites des despotes coalisés contre notre sainte liberté.

Mais, Citoyen président, des faits tout à fait généreux et non moins grands, tels qu'il n'y a que des républicains qui peuvent les sentir, sont ceux auxquels l'âme sensible de nos braves défenseurs s'abandonne tous les jours, on les voit, alliant le courage et l'humanité, secourir les malheureux paysans de cette contrée en partageant avec eux leurs vivres; le tout cependant en applaudissant aux ordres aussi rigoureux que nécessaires, que la Convention a donné pour l'évacuation du Palatinat.

Tel est, citoyen-président, l'empire des vertus républicaines qui, dans les combats, font de nos soldats autant de héros, et dans le calme les rappellent au devoir sacré de l'humanité. Quel contraste de cette conduite avec celle de ces vils satellites qui souillant la terre sainte de la liberté, n'ont connu que le carnage et le pillage, se faisant un plaisir de s'abreuver du sang des malheureux, et renchérissant sur tous les crimes et les horreurs connues jusqu'ici, en massacrant les mères défaillantes, tenant leurs enfants dans leurs bras, par l'espérance qu'elles avoient de fléchir leur cruauté !

Telle est la conduite des uns et des autres que l'Europe un jour désabusée et rendue à la raison est appelée à juger ».

ROUGEMONT.

10

Le citoyen Bugniet, architecte, créancier de Commune-Affranchie, d'une somme de 61,604 liv., pour différens travaux faits pour cette commune, adresse les états et pièces justificatifs de ses créances, et fait don à la République de ce qui lui est dû pour raison desdits états, avances, déboursés, honoraires et frais de modèle.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (1).

11

La citoyenne Percy, veuve de Marc Bideren, ancien capitaine au régiment de la marine, demeurant à Monflanquin, département de Lot-et-Garonne, offre à la nation, pour les frais de la guerre et jusqu'à la paix, la pension de 250 liv. qui lui a été accordée, ainsi que des arrérages qui lui sont dus depuis 1790.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (2).

(1) P.V., XXXIV, 237.

(2) P.V., XXXIV, 237.